Liste de fournitures scolaires

Classe de CE2 – Mme HIRTH

- Une trousse garnie : un stylo à encre ou un stylo frixion bleu, des cartouches, un effaceur, un crayon de papier, une gomme, un taille-crayon, un bâton de colle, des ciseaux, trois stylos à bille : 1 rouge, 1 vert, 1 bleu (attention pas de stylo quatre couleurs), un surligneur, une règle qui rentre dans la trousse
- des crayons de couleurs, des feutres
- une ardoise, un effaceur, trois feutres d'ardoise
- un agenda
- un compas et une équerre
- un classeur 4 anneaux grand format
- 8 intercalaires cartonnés format A4 **(déballés et rangés dans le classeur)**
- une trentaine de feuilles blanches perforées, simples, à grands carreaux **(déballés et rangés dans le classeur)**
- 2 cahiers du jour (bleu, couverture polypro, 17x22, 96 pg, grands carreaux)
- un cahier de liaison utilisé jusqu'en CM2 (jaune, couverture polypro, 24x32, 96 pg)
- un cahier d'allemand utilisé jusqu'en CM2 (transparent, couverture polypro 17x22, 96 pg)
- un cahier d'expression écrite utilisé jusqu'en CM2 (transparent, couverture polypro,24x32, 96 pg)
- un cahier de poésie chants et poésies (transparent, couverture polypro, Travaux pratiques, 17x22, 48 pg)
- 2 grands classeurs souples (un jaune et un rouge format A4) utilisés jusqu'en CM2
- 50 pochettes plastiques perforées, **merci de les répartir dans les 2 classeurs**
- un trieur 8 compartiments
- 1 boite de mouchoirs au nom de l'élève

Attention : Merci de noter le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires (stylo indélébile ou petites étiquettes)
De plus les élèves travailleront à l'aide d'un fichier de mathématiques et d'écriture. Ces fichiers seront la propriété des enfants et devront donc être rachetés à la coopérative à la rentrée.
N'hésitez pas à réutiliser le matériel de l'année précédente s'il est encore en bon état
Apporter une attestation d'assurance scolaire (comprenant l'individuelle accident, la responsabilité civile et valide pour l'année scolaire 2025/26). Une participation de 25 euros est demandée pour la coopérative scolaire. Elle sera à régler, de préférence, par chèque à l'ordre de l'OCCE 327.

Rentrée des classes : lundi 1er septembre 2025

Bonnes vacances à tous !